

PROCES-VERBAL
du Conseil d'administration du 29 janvier 2026
FEDERATION FRANCAISE DE LUTTE ET DISCIPLINES ASSOCIEES
Visioconférence

Présents : Mmes Legrand Lise, Yvonneau Laurence, Marcantognini Chrystel, Tran Marie Hélène Le Gleut Régine, Rossignol Patricia, Debien Tatiana, Guihomat Albane, Lacam Agnès, Thiebaut Iris, Ameer Malika, Logiou Charlotte.

Mrs Fossati Jean-Carl, Belhadj Réda, Amara Rhida, Damiens Serge, Santoro Gérard, Vidal Philippe, Blanchard Florian, Vidovic Nicolas, Lorentz Matthieu, Bahadérian Jean-Noel, Duceux Didier.

Absents excusés : Mmes Coste Dominique, Love Shannon, Moussaoui Nadia, Boubryemm Vanessa, Mrs Cirk Eric, Tudezca Max, Schmitt Bruno

Absent : Mrs Alekma Saifedine.

Démissionnaire : Mr Pelé Christian.

Invités : Mr Robin Jean-Yves DTN / Mr Lefort Patrick DTN A

Le quorum est atteint – Ouverture de la séance à 18h05

Approbation du PV du conseil d'administration du 18 octobre 2025.

Le PV est adopté à l'unanimité.

Allocution de la présidente Lise Legrand :

Vœux de la présidente aux membres du Conseil d'administration. Rétrospective de l'année écoulée : année particulièrement éprouvante, qui a été marquée par des turbulences notamment financière et si notre fédération a tenu le cap, elle le doit à la résilience de celles et ceux qui ont placé l'institution avant les ambitions personnelles. Je tiens à remercier chaleureusement les personnes qui m'épaulent dans cette mission exigeante, guidée par le seul intérêt général plutôt que par la quête du prestige. Cependant je constate avec regret que des intérêts particuliers tentent encore de fragiliser notre mission commune. Concernant l'éventualité d'une coprésidence, soyons lucides, instaurer un tel système ne serait pas un acte politique mais un acte d'irresponsabilité qui paralyserait notre action au moment où elle a besoin de clarté. L'intérêt général ne se négocie pas au gré des égaux, il se conduit par des décisions cohérentes et une direction ferme. Je déplore également la tentative de dénigrement et les calomnies visant certaines présidentes de régions ou ma propre personne. On tente de faire croire à une prétendue instrumentalisation suggérant que dirigerait à ma place et sait bien mal me connaître et ignorer la détermination qui m'anime. Ces attaques qui ciblent exclusivement

des femmes avec un sexisme latent ne sont que des manœuvres de diversion face à la gravité des dossiers hérités par Mr Lacaze, ancien président et son cercle premier.

Ma légitimité ne se mesure pas aux rumeurs mais aux résultats concrets que nous obtiendrons ensemble assainir notre fédération face à l'héritage catastrophique que nous assumons, tant sur le plan financier que relationnel. Ma seule boussole reste la survie, la probité et le rayonnement de la fédération. Soyez-en convaincus, ma volonté est inébranlable, je suis là pour agir, pour réformer et pour protéger la fédération, notre fédération.

Je poursuivrai ma mission avec détermination et je ne céderai ni aux pressions, ni aux intimidations car l'avenir de notre sport exige de la ténacité et non de la complaisance.

Secrétariat :

Lou Gares Cavaignac intègre l'équipe fédérale en tant que stagiaire à la communication et Thomas arrivera début mars également dans le service communication sur la partie rédactionnelle et animation des réseaux.

Une convention de partenariat avec la société Dollamur est en cours d'élaboration

Point financier :

Trésorerie à ce jour à 421 651 Euros, Le plan de sauvegarde année 2026 pour la somme 110 000 Euros a été payé, il reste deux annuités à régler 2027 de 126 964 Euros et celle de 2028 à 143 892 Euros.

Règlement des dettes en cours ; un accord a été trouvé avec la société Exalto dont le prêt sera remboursé par l'intermédiaire d'un échéancier qui a été mis en place.

Le budget prévisionnel est en cours d'élaboration.

Vie sportive/Arbitrage/Haut niveau :

Présentation du règlement médical et de la commission par Charlotte Logiou, médecin fédéral qui a détaillé les révisions du règlement médical, soulignant l'importance d'un médecin fédéral et d'une commission médicale. Des ajustements ont été faits concernant les certificats médicaux. Pour le certificat de surclassement, possible maintenant de le faire par un médecin généraliste. Révision de tout ce qui est couverture médicale avec obligation d'un médecin pour les grands championnats. Travail en cours concernant un protocole de la commotion cérébrale et des projets de formation sur la santé.

Vote du règlement médical à l'unanimité

Régine Legleut et Patrick Lefort ont présenté les ajustements du tableau des sanctions qui inclut désormais les non licenciés à la FFLDA et des mesures de suspension.

Principes de sélections par Jean-Yves Robin :

Les critères de sélection des athlètes incluent des principes généraux et des déclinaisons par style en tenant compte des performances et du comportement et de respect de l'institution (détail dans le document principes et critères de sélections voté en bureau le 08 janvier 2026).

Travail en concertation avec les entraîneurs qui sont force de proposition dans la construction du chemin olympique. Il y a eu des choix différents par style ; la libre s'est inscrite dans des projets individualisés, la Gréco est toujours un peu en réflexion et pour les féminines le choix a été fait de se porter uniquement sur des catégories olympiques. Les entraîneurs ont fait des propositions étayées, clairement évoquées avec Vincent Vidal, responsable de la Haute performance, Philippe Vidal et le DTN. Pour les jeunes, Paul Patte ainsi que les différentes personnes du staff ont été associées pour avoir des critères qui soient en adéquation avec les objectifs à la fois de construction olympique mais également de construction d'athlètes et de renouvellement de la relève.

Groupes de travail par Patrick Lefort :

Mise en place de groupes de travail/réflexion sur divers grands sujets, la lutte inclusive (la lutte adaptée, Handi lutte), la lutte chez les jeunes, et un groupe sur la vie sportive avec l'objectif d'avancer vers des propositions concrètes pour la saison prochaine.

Mise à plat de la vie sportive et la stratégie pour la saison 26/27 sur les championnats individuels mais aussi sur les championnats par équipe D1/D2.

Point d'honorabilité :

Toujours quelques difficultés dans ce domaine liés à la saisie des licences qui entraînent des erreurs bloquant le téléversement des fichiers. Le constat est qu'on a réellement besoin d'accompagner les clubs, quels qu'ils soient, dans la saisie de l'outil de l'extranet.

Dans le cadre de la protection des données, le système E-licence sera renforcée par une double authentification. Le comité éthique et déontologique se réunira prochainement pour élire son ou sa Présidente et a en projet la modification du règlement du CED.

Point Ministère par Jean-Yves Lefort :

Le Ministère a envoyé un CTS volant supplémentaire pour venir travailler auprès de la fédération pour qu'elle puisse avoir un œil éclairé sur l'ensemble des textes, qui va de la charte éthique et déontologie à tous les règlements qu'ils soient disciplinaires ou statutaires et dans le cadre de l'honorabilité mais également laïcité, lutte contre toutes les formes de communautarisme, séparatisme, radicalisation ainsi que toutes ces problèmes de politique publique qui est une préoccupation de l'Etat dans les sports de combat.

Disciplines associées :

Collaboration de Grégory Ferreira avec la commission grappling et sambo avec l'élaboration des règlements sportifs et des critères de sélection.

Les deux commissions sont sur une dynamique de structuration.

Les prochains championnats d'Europe de grappling seront organisés en Arménie.

Territoires :

Projet de Trophée FFLDA vise à reconnaître les initiatives des clubs matière d'innovation et d'inclusion. Importance de valoriser les acteurs de terrain et d'adapter les spécificités locales. Le trophée sera attribué annuellement et comprendra des prix pour différentes catégories. Ce projet est soumis au vote.

Vote du projet Trophée FFLDA à l'unanimité.

PSF/ANS : Patrick Lefort a détaillé le processus d'évaluation indiquant que 430 actions ont été examinées avec seulement 3 rejetées et que des efforts ont été faits pour corriger les comptes rendus des associations. De réelles préoccupations concernant le budget 2026 avec des baisses potentielles de financement qui pourraient affecter le développement sportif.

Formation : l'Ecole Française de Formation a été agréée le 8 janvier et prévoit de lancer des formations sur la lutte inclusive et d'autres modules. Une convention entre la Fédération et l'école est formalisée. Une avance

de 40 000 € a été allouée à l'école.

Mise en place d'emplois à temps plein dans le cadre d'un contrat de développement sur 2026 avec un cofinancement DRAJES et de la Fédération. Aider à la structuration des régions sur notamment les QPV, milieu rural, féminisation...

Structuration du Comité régional de Nouvelle-Calédonie en cours.

Relations internationales :

Didier Duceux indique que dans le cadre de la francophonie, Christian Danga et lui-même se sont rendus au Togo faire une formation d'entraîneurs, de cadres et d'arbitres qui s'est révélée un grand succès avec 42 participants.

Christian Danga s'est également déplacé au Congo et au Gabon.

Convention avec l'Union francophone de lutte qui est présidé par Didier Sauvaire. Il y a toujours la réserve des moyens financiers pour continuer nos collaborations, Tout cela dépendra des échanges avec le CNOSF dans le cadre du parcours Ambition internationale et du Ministère.

Communication / Partenariats :

Convention avec l'Association Colosse aux Pieds d'Argile ; travail de sensibilisation, de formation aux violences sexistes et sexuelles dans le sport avec en plus l'accompagnement des victimes. C'est une valeur ajoutée qui est grandement recommandée par le Ministère. Ce côté accompagnement des victimes est incontournable malheureusement et dont nous n'avons pas la capacité de s'occuper en autonomie au sein de la fédération.

Vote à l'unanimité pour cette convention

Convention Premier de cordée- le sport à l'hôpital

Vote à l'unanimité pour cette convention

Convention Maison Famille Rurale ; développement de la pratique de la lutte en milieu rural.

Webinaires : mise en place du projet les jeudis de la lutte avec des thématiques différentes. Déjà en place sur l'arbitrage, dernièrement celui sur Communiquer et promouvoir.

Le principe est sur la base du volontariat.

Actualisation du Contrat d'Engagement Républicain que doivent signer chaque association mais aussi la fédération, document obligatoire pour le PSF. Ce document est sur l'extranet.

Questions diverses :

Suite aux propos introductifs de la Présidente, Mr Jean-Carl Fossati a réagi sur l'absence de co-présidence, « je savais que l'idée était rejetée, qu'elle ne se ferai pas : je vous assure que ce n'est pas grave, c'est comme ça, c'est la vie, une prochaine fois peut-être, l'avenir nous le dira. » « par contre l'allusion, si elle est pour moi, de misogynie, c'est faux, si je dois tenir des propos, c'est documenté, argumenté en fonction des projets et pas envers des personnes, quel que soit son sexe »

Retour de Lise sur une décision du CNOSF concernant une action initiée par 3 comités régionaux

(AURA/OCCITANIE/PACA) demandant l'annulation des élections de 2024. Cette demande a été jugée non recevable par le CNOSF et donc a été déboutée.

Régine Legleut demande les raisons de cette action.

Intervention de Jean-Noël Bahadérian : le deal de départ avec Jean Carl Fossati était que je sois au bureau fédéral, Lise Legrand m'avait demandé de me retirer à l'époque du bureau pour respecter les statuts en terme de parité ! je suis le dindon de la farce car aujourd'hui je n'ai même pas une voix au bureau, je me sens complètement lésé du deal de départ. Je trouve que ce qui a été vendu au départ n'est pas aujourd'hui de mise, donc c'est la raison pour laquelle je me rallie à cette procédure. Je me suis exprimé auprès de Lise Legrand. Lise a été élue dans la démocratie donc je travaillerai avec les gens de la fédération ».

Calendrier institutionnelle :

Dates des prochains Conseil d'administration

JEUDI 26 MARS à 18h15

MARDI 05 MAI à 18h15

MARDI 23 JUIN à 18h15

Assemblée Générale le SAMEDI 20 JUIN 2026

Clôture du conseil d'administration par la Présidente indiquant que les gens se sont exprimés dans un système démocratique et que cela est plutôt sain. Lise Legrand précise qu'elle reste disponible pour des échanges sur les territoires comme au téléphone.

Fin du conseil d'administration à 20h30.

La Présidente

Mme Lise LEGRAND



La Secrétaire générale-adjointe

Mme Chrystel MARCANTOGNINI

